

Conférence générale

GC(64)/OR.13

Date de publication : mars 2022

Distribution générale

Français

Original : anglais

Soixante-quatrième session ordinaire

Séance plénière

Compte rendu de la treizième séance

Tenue au Siège, à Vienne, le vendredi 25 septembre 2020 à 16 heures¹.

Président : M. FARHANE (Maroc)

Table des matières

Point de l'ordre du jour ²		Paragraphes
19	Mise en œuvre de l'accord de garanties TNP entre l'Agence et la République populaire démocratique de Corée	1-16
25	Rapport sur les promesses de contributions au Fonds de coopération technique pour 2021	17-19
–	Clôture de la session	20-38

¹ En raison de la pandémie de COVID-19, la Conférence a décidé que les délégations qui le souhaitent pouvaient participer en ligne en utilisant la plateforme informatique Interprefy ou communiquer leurs déclarations sous la forme d'une vidéo pré-enregistrée.

² GC(64)/19.

Abréviations

Conférence d'examen du TNP	Conférence des Parties chargée d'examiner le Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires
COVID-19	maladie à coronavirus 2019
CT	coopération technique
États-Unis	États-Unis d'Amérique
FCT	Fonds de coopération technique
ONU	Organisation des Nations Unies
RPDC	République populaire démocratique de Corée
TNP	Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires

19. Mise en œuvre de l'accord de garanties TNP entre l'Agence et la République populaire démocratique de Corée (GC(64)/18 ; GC(64)/L.3, et Add.1 et 2)

1. M^{me} HULAN (Canada) présente le projet de résolution faisant l'objet des documents GC(64)/L.3 et Add. 1 et 2 et déclare que, comme le veut la pratique établie de longue date, celui-ci a été négocié par un groupe de pays en consultation avec la Chine et la Fédération de Russie et est soumis au nom de 71 États Membres.

2. Depuis 2018, la RPDC a pris des mesures encourageantes en vue de répondre aux préoccupations de la communauté internationale concernant ses activités nucléaires illégitimes, suspendant les essais nucléaires et annonçant la destruction du site d'essais nucléaires de Punggye-ri. Au début de 2020, cependant, elle a déclaré qu'elle comptait se libérer de son engagement à mettre fin à ses tirs de missiles balistiques nucléaires et intercontinentaux et à fermer son site d'essais nucléaires. Le rapport publié sous la cote GC(64)/18 montre une fois de plus que les activités nucléaires en cours en RPDC restent gravement préoccupantes.

3. Le projet de résolution, qui fait fond sur la résolution GC(63)/RES/12, continue d'appuyer les échanges diplomatiques — notamment le dialogue entre les États-Unis et la RPDC et entre la République de Corée et la RPDC — tout en encourageant les parties à honorer pleinement leurs engagements, y compris l'engagement de la RPDC en faveur de la dénucléarisation complète de la péninsule coréenne. Il y est rappelé qu'il importe de maintenir la paix et la stabilité dans cette péninsule et de trouver des solutions pacifiques et diplomatiques pour assurer sa dénucléarisation, et réaffirmé que la RPDC doit abandonner toutes les armes nucléaires et tous les programmes nucléaires actuels de manière complète, vérifiable et irréversible et cesser immédiatement toute activité connexe, conformément à ses obligations découlant des résolutions du Conseil de sécurité de l'ONU.

4. Comme dans le document final de la Conférence d'examen du TNP de 2010 et les résolutions du Conseil de sécurité pertinentes, il est réaffirmé dans le projet de résolution que la RPDC ne peut pas avoir le statut d'État doté d'armes nucléaires en application du TNP et que le pays devrait se mettre en totale conformité avec ce traité. En réponse au rapport du Directeur général, il y est également réaffirmé que la Conférence générale soutient les travaux de l'Agence visant à surveiller les activités nucléaires de la RPDC ainsi que les efforts accrus qu'elle déploie pour renforcer sa capacité de jouer un rôle essentiel dans la vérification du programme nucléaire de la RPDC.

5. Il est important que la communauté internationale continue d'affirmer d'une seule voix que la RPDC ne peut pas avoir le statut d'État doté d'armes nucléaires et doit mettre fin une fois pour toutes à son programme nucléaire illicite. M^{me} Hulan remercie ceux qui ont contribué à l'établissement du projet de résolution. Celui-ci ayant bénéficié d'un large soutien, elle espère qu'il sera adopté par consensus.

6. Le PRÉSIDENT croit comprendre que la Conférence générale souhaite adopter le projet de résolution GC(64)/L.3.

7. Il en est ainsi décidé.

8. M. SHIN Chae-hyun (République de Corée), se félicitant de l'adoption de la résolution, dit que le consensus dégagé montre que la communauté internationale soutient fermement et unanimement la dénucléarisation complète de la RPDC et l'instauration d'un climat de paix et de stabilité permanent dans la péninsule coréenne.

9. La République de Corée a encore clairement en mémoire les engagements historiques pris par ses dirigeants et ceux de la RPDC et des États-Unis. Avec le plein soutien de la communauté internationale, elle soutient patiemment mais activement le processus de paix concernant la péninsule coréenne. Il importe à présent de continuer d'œuvrer sans relâche pour concrétiser ces engagements, en encourageant la RPDC à reprendre le dialogue et à honorer son engagement en faveur de la dénucléarisation. À cet égard, la République de Corée apprécie sincèrement l'appui indéfectible de la communauté internationale au règlement pacifique des problèmes touchant la péninsule coréenne.

10. Alors que l'année 2020 marque le 70^e anniversaire du début de la guerre de Corée, la paix ne règne toujours pas sur la péninsule coréenne. Pour mettre définitivement fin à la guerre, une déclaration en ce sens doit être faite, comme l'a souligné le Président Moon Jae-In dans son discours à la 75^e session de l'Assemblée générale des Nations Unies. Une telle déclaration ouvrirait la voie à la dénucléarisation complète et à l'instauration d'une paix durable dans la péninsule coréenne. C'est pourquoi M. Shin encourage la communauté internationale à continuer d'appuyer les efforts déployés par son pays pour promouvoir la paix et la stabilité dans la région et au-delà.

11. Pour finir, la République de Corée remercie les auteurs de la résolution ainsi que tous les États Membres qui ont permis de dégager un consensus dans l'« esprit de Vienne ».

12. M^{me} WOLCOTT (États-Unis d'Amérique) dit que son pays se félicite de l'adoption unanime de la résolution, qui condamne la poursuite du programme nucléaire de la RPDC dont il est fait état dans le rapport du Directeur général. Les États-Unis se joignent aux autres membres pour exhorter la RPDC à cesser toute activité de cette nature et à honorer les obligations qui lui incombent au titre des résolutions du Conseil de sécurité pertinentes. Dans la résolution tout juste adoptée, la Conférence générale demande une fois de plus à la RPDC de rejoindre le TNP et de se soumettre aux garanties de l'Agence, faisant écho à la conclusion du Directeur général selon laquelle les activités nucléaires de la RPDC continuent de susciter de graves préoccupations.

13. Soulignant que la résolution témoigne d'un appui solide au renforcement des capacités de l'Agence à reprendre ses activités en RPDC, M^{me} Wolcott dit que son pays se félicite de l'attention constante portée par l'Agence au programme nucléaire de la RPDC et estime que l'Agence aura un rôle essentiel à jouer dans le contrôle et la vérification d'un éventuel accord de dénucléarisation avec la RPDC.

14. Il est important que tous les États membres de l'ONU honorent immédiatement et intégralement les obligations qui leur incombent au titre des résolutions du Conseil de sécurité pertinentes. Les États-Unis restent prêts à reprendre les négociations avec la RPDC et à avancer dans la mise en œuvre des engagements pris à Singapour par les présidents Trump et Kim Jong-un, concernant notamment la dénucléarisation complète de la RPDC, en vue d'instaurer une paix durable dans la péninsule coréenne et d'offrir un avenir meilleur au peuple coréen.

15. M. HIKIHARA (Japon) dit qu'en se déclarant favorables à la résolution, les États Membres ont montré l'unité de la communauté internationale sur la question.

16. Dans la déclaration qu'il a faite lors de la discussion générale, le Japon a souligné qu'il était fermement attaché et accordait une grande importance à la coopération internationale fondée sur les résolutions du Conseil de sécurité. La vérification est indispensable pour assurer la dénucléarisation de la RPDC. Les compétences techniques, les connaissances et l'expérience de l'Agence jouant un rôle primordial à cet égard, le Japon se félicite des travaux menés par l'Agence pour maintenir et renforcer ses capacités de mener sa mission.

25. Rapport sur les promesses de contributions au Fonds de coopération technique pour 2021 (GC(64)/17/Rev.1)

17. Le PRÉSIDENT dit que le document GC(64)/17/Rev.1 indique en détail les contributions au FCT pour 2021 que les gouvernements ont faites au Directeur général au 24 septembre 2020 à 17 heures.

18. Depuis l'envoi à l'impression de ce document, quatre États Membres supplémentaires ont fait des promesses de contributions : le Kirghizistan (1 791 euros), la Malaisie (293 750 euros), la Tunisie (21 494 euros) et l'Uruguay (75 229 euros). Cela porte à 30 064 211 euros le total des contributions promises à la fin de la 64^e session ordinaire de la Conférence générale, soit 33,6 % de l'objectif du FCT pour 2021. Au total, 83 États Membres ont fait des promesses de contributions, ce qui représente 48 % des États Membres.

19. Le pourcentage de l'objectif de contributions au FCT promis à la fin de la 64^e session ordinaire est inférieur de 0,5 % à celui de l'année précédente. Le Président invite instamment toutes les délégations qui n'ont pas encore promis de contributions pour 2021 à le faire et à s'acquitter de la totalité de leur contribution le plus tôt possible afin que le Secrétariat puisse soumettre au Comité de l'assistance et de la coopération techniques, à sa réunion de novembre 2020, un projet de programme de CT et de budget pour 2021 basé sur le montant des contributions reçues, et par la suite mettre en œuvre ce programme sans obstacle ni incertitude.

— Clôture de la session

20. Le PRÉSIDENT dit que de nombreux représentants de haut niveau des États Membres, dont un premier ministre, un vice-président, un vice-président du Conseil des ministres et ministre des Affaires étrangères et 47 ministres, ont assisté à la session en cours de la Conférence générale en personne ou en ligne. Cent-trente-deux orateurs ont pris la parole pendant la discussion générale et 44 manifestations parallèles ont été organisées en ligne.

21. M. SADLEIR (Australie), prenant la parole au nom du Groupe Asie du Sud-Est et Pacifique, remercie le Président d'avoir dirigé efficacement la 64^e session ordinaire de la Conférence générale, qui s'est tenue dans des conditions inhabituelles et extrêmement difficiles. Il remercie également le Président de la Commission plénière et ses Vice-Présidents pour leur gestion efficace des débats. Le Groupe espère que les prochaines sessions de la Conférence générale verront le retour du consensus comme norme pour la prise de décisions, dans l'« esprit de Vienne ».

22. Le Groupe exprime sa profonde gratitude au Directeur général et au Secrétariat pour leurs efforts inlassables et professionnels qui ont permis l'organisation et la conduite efficaces de cette conférence et remercie l'ensemble des délégations pour l'esprit de coopération, la patience et la flexibilité dont elles ont fait preuve pour obtenir des résultats fructueux.

23. M. D'HOOP (Belgique), prenant la parole au nom du Groupe Europe occidentale et du Groupe des États d'Europe occidentale et autres États, adresse ses remerciements au Président pour sa conduite des débats.

24. M^{me} LAZARO (Philippines) remercie le Président et son équipe, au nom de son pays, pour les efforts qu'ils ont déployés afin de faciliter les travaux de la Conférence générale. Elle remercie également le Secrétariat qui, sous la direction du Directeur général, a géré à la perfection les préparatifs

et les dispositions logistiques, malgré les difficultés causées par la pandémie de COVID-19. Le Secrétariat, répondant à la demande de plusieurs délégations, a fait en sorte que la Conférence soit aussi inclusive que possible en organisant les séances dans un format hybride quand cela était possible.

25. M. GLENDER RIVAS (Mexique) dit que la Conférence générale a été une réussite, malgré les nombreuses difficultés rencontrées et les circonstances exceptionnelles dans lesquelles elle s'est tenue. Lorsqu'il a été élu, le Président n'imaginait certainement pas que l'on se retrouverait dans une telle situation, que l'on pourrait qualifier de bal masqué et dont on se souviendra comme tel. Si l'on a beaucoup parlé de la crise du multilatéralisme, les débats tenus pendant la semaine ont prouvé que l'Agence, elle, n'était pas en crise : les enjeux de son mandat sont trop importants pour que celui-ci soit compromis. Les États Membres devraient protéger l'Agence afin qu'elle puisse mener ses activités de façon aussi efficiente et professionnelle que possible.

26. Remerciant le Secrétariat pour le travail accompli dans des circonstances aussi difficiles, M. Glender Rivas dit espérer qu'il sera soutenu dans ses futurs travaux sans qu'il soit nécessaire d'organiser autant d'élections. Si des enseignements ont été tirés sur la manière de procéder, l'esprit de consensus caractéristique entre les États Membres a été ravivé.

27. Dans de telles circonstances, la science et la technologie nucléaires offrent de nombreuses promesses dans le domaine de la santé humaine. Les actions concertées et l'empathie aideront le monde à se remettre de cette crise sanitaire. À cet égard, l'orateur rend hommage au Secrétariat pour l'action menée face à l'épidémie de COVID-19, avec l'aide des pays donateurs, et se félicite de son rôle moteur de la lutte contre les problèmes susceptibles de découler de pandémies analogues.

28. Enfin, M. Glender Rivas remercie le Président pour tous ses efforts et sa diplomatie.

29. M. HAMDY (Égypte) remercie le Président pour son rôle de direction et ses travaux à la présidence de la Conférence. Il remercie également le Secrétariat et les interprètes pour leurs efforts inlassables.

30. Le PRÉSIDENT, remerciant les délégations pour leurs paroles aimables, dit qu'assurer la présidence de la Conférence générale a été un honneur et un privilège pour lui-même et pour son pays.

31. La 64^e session de la Conférence générale s'est tenue dans des circonstances inhabituelles en raison des contraintes liées à la pandémie de COVID-19. Néanmoins, grâce au soutien de tous les États Membres et à la coopération dont ils ont fait preuve en vue de résoudre les problèmes qui se posent, les difficultés rencontrées pendant la Conférence ont pu être surmontées.

32. Le Président rappelle les dialogues de Platon *Criton* et *Protagoras*, dans lesquels la recherche d'un consensus est décrite comme un processus naturellement laborieux, une description exacte vu les efforts, la patience, la sagesse et le temps que cela demande. Le consensus doit rester au cœur du multilatéralisme et à la base de toute entreprise multilatérale efficace, compte tenu de son importance pour une diplomatie multilatérale fructueuse, telle que consacrée par l'« esprit de Vienne ». Ces idées devraient inciter les délégations à renouveler et à renforcer leur ferme engagement à faire du consensus le principe directeur du multilatéralisme à l'Agence, conformément à sa devise « L'atome pour la paix et le développement ».

33. Lors des débats, certaines délégations ont mentionné qu'il était nécessaire que l'amendement de l'article VI du Statut, attendu depuis longtemps, entre rapidement en vigueur. Augmenter le nombre de membres du Conseil des gouverneurs renforcerait le caractère démocratique du processus décisionnel à l'Agence ainsi que l'engagement et la participation active des États Membres, ce qui se traduirait par une valeur ajoutée dans les politiques et priorités de l'Agence.

34. Au début de la Conférence, le Président a organisé en ligne, en partenariat avec l'Agence, une manifestation parallèle intitulée « Le rôle de la technologie nucléaire dans la lutte contre le cancer du col de l'utérus en Afrique : leçons du passé et perspectives d'avenir ». Cette manifestation, à laquelle ont participé de nombreux États Membres, a mis en lumière l'importance de sensibiliser les populations d'Afrique au cancer du col de l'utérus afin de tirer les enseignements des expériences antérieures, de partager les bonnes pratiques et de mettre sur pied des mécanismes concrets qui puissent favoriser les synergies entre toutes les parties prenantes des différentes régions, et de poursuivre la lutte contre cette maladie. Exprimant sa profonde gratitude aux intervenants et aux États Membres qui ont pris part à cette manifestation, le Président dit espérer que cette question primordiale recevra l'attention qu'elle mérite et sera prise en compte comme il se doit dans le programme de l'Agence pour les années à venir.

35. Avant de conclure, le Président exprime sa gratitude pour le soutien et l'assistance qu'il a reçus, grâce auxquels il a pu s'acquitter de ses responsabilités de manière efficace et efficiente. Il félicite le Président de la Commission plénière et ses Vice-Présidents pour l'habileté dont ils ont fait preuve dans leur conduite des débats de la Commission et remercie les Vice-Présidents et les membres du Bureau pour leur précieuse contribution aux travaux de la Conférence.

36. Le Président remercie en outre le Directeur général et le personnel compétent et dévoué de l'Agence — notamment les interprètes, les traducteurs, les rédacteurs de comptes rendus, les fonctionnaires des conférences, les agents des services généraux et le secrétariat des organes directeurs — pour le précieux soutien qu'ils lui ont apporté dans des circonstances exceptionnelles. Enfin, il remercie les autorités autrichiennes et la ville de Vienne pour leur l'hospitalité.

37. Pour finir, conformément à l'article 48 du Règlement intérieur, il invite les délégués à observer une minute de silence consacrée à la prière ou à la méditation.

L'assistance se lève et observe une minute de silence.

38. Le PRÉSIDENT déclare close la 64^e session ordinaire de la Conférence générale.

La séance est levée à 16 h 30.